CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

500-06-000802-161

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE Recours collectifs

COUR SUPÉRIEURE Chambre civile

Référée de Salle prévue 15.08

Date

Le 8 décembre 2016

L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

JT1698

oopropriarm			Procureur(s)			
Sopropharm		About	Me Robert Thiffault (abs	ent)		
		Absente	Me Raymond L'Abbé		Présent	
			LEGAULT, JOLY THIFF	AULT S.E.N.C.R.L	••	
Partie demand	leresse (personnes désign	ées)	Procureur(s)			
Jacques Bourg	et		Me Robert Thiffault (abs	ent)		
Pharmacie Jacques Bourget, pharmacien			Me Raymond L'Abbé			
inc. Gestion Jacques Bourget, inc. Pharmacie Jacques Bourget, et Serge Dupras, pharmacien inc. 4226623 Canada inc.			LEGAULT, JOLY THIFFAULT S.E.N.C.R.L.			
		Absents				
					Présent	
	et et Nick Campanelli					
acques bourge	et et Nick Campanelli					
'artie demand	leresse (avocats conseils)		Procureur(s)			
Sopropharm				Me Guy Du Pont (absent)		
		Absente	Me Jean-Philippe Groles	au	Absents	
			DAVIES WARD PHILLIF	PS & VINEBERG	7,0001113	
			S.E.N.C.R.L.			
	eresse (expert)		Procureur(s)			
Raymond, Chal	bot, Grant, Thornton		Me Sarah Woods			
(Me Luc Marcil)		Absent	Me Olivier Archambault	Lafond	Présents	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	WOODS S.E.N.C.R.L.			
Partie défende	resse		Procureur(s)			
_e Groupe Jeaι	u-Coutu (PJC) inc.		Me Yves Martineau			
		Absente	Me Frédéric Paré		Présents	
			STIKEMAN ELLIOTT S.	E.N.C.R.L.		
ature de la cause						
	ON DES PIÈCES À L'APPUI	DE LA DEMA	NDE VISANT LA DÉCLARA	TION D'INHABII ITI	É	
	ON DES PIÈCES À L'APPUI	DE LA DEMA	NDE VISANT LA DÉCLARA	TION D'INHABILITI		
OMMUNICATION		DE LA DEMA	NDE VISANT LA DÉCLARA	TION D'INHABILITI	É Montant :	
OMMUNICATION	ON DES PIÈCES À L'APPUI lequête (s)	DE LA DEMA	NDE VISANT LA DÉCLARA	Tion d'inhabiliti		
		DE LA DEMA	NDE VISANT LA DÉCLARA	TION D'INHABILITI		
Cote(s)		Interprète		Sténographe		
OMMUNICATION	lequête (s)					
Cote(s) R reffier(ière) aryse Benjamin	lequête (s)	Interprète		Sténographe		
Cote(s) R reffier(ière) laryse Benjamin	n ENT NUMÉRIQUE	Interprète N/A		Sténographe N/A	Montant :	
Cote(s) R effier(ière) aryse Benjamin	n ENT NUMÉRIQUE	Interprète N/A		Sténographe N/A		
Cote(s) R effier(ière) aryse Benjamin	n ENT NUMÉRIQUE n AM : Début 09:28	Interprète N/A		Sténographe N/A	Montant :	

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

500-06-000802-161

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE Recours collectifs

COUR SUPÉRIEURE Chambre civile

Référée de Salle prévue 15.08

Date

Le 8 décembre 2016

L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

JT1698

09:28	OUVERTURE DE L'AUDIENCE Identification des procureurs
09:29	Représentations de Me Martineau
09:32	Référence : à l'arrêt Succession MacDonald c. Martin - [1990] 3 RCS 1235, p. 1260
09:34	Question du Tribunal
09:39	Référence : à l'arrêt Glegg v. Smith & Nephew Inc., 2005 1 R.C.S. 724, p. 739-740, par. 30
09:45	Commentaire du Tribunal
09:48	Représentation de Me Woods
09:50	Me Woods remet au Tribunal le cahier d'autorités du mis en cause
09:50	Question du Tribunal
09:52	Me Woods remet au Tribunal le plan d'argumentation du mis en cause
09:52	Référence : à la demande de déclaration d'inhabilité, p. 5, par. 17, 18
09:55	Question du Tribunal
09:56	Référence : à la demande de déclaration d'inhabilité, par. 27
09:57	Référence : au cahier d'autorités, onglet 1, par. 1018, 1220
10:00	Référence : à l'arrêt Glegg v. Smith & Nephew Inc., 2005 1 R.C.S. 724
10:00	Référence : au cahier d'autorités, onglet 4, p. 7, par. 10
10:03	Question du Tribunal
10:03	Commentaire de Me Martineau
10:05	Me Woods poursuit au cahier d'autorités, onglet 4, p. 7, par. 10 et par. 64 à 68
10:09	Question du Tribunal
10:10	Commentaire du Tribunal
10:14	Question du Tribunal
10:16	Me Woods poursuit

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

500-06-000802-161

PV Cour supérieure Version 0, 93_6

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE Recours collectifs

Salle prévue 15.08

Référée de

COUR SUPÉRIEURE Chambre civile

Date

Page 3 / 4

L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

Le 8 décembre 2016 JT1698

10:17	Référence : à l'entente de confidentialité, par. 3
10:17	Référence : à la lettre du 2 décembre, par. 2
10:19	Référence : aux pièces GJC-3 à GJC-5
10:19	Référence : à l'article 235 C.p.c.
10:23	Référence : au cahier d'autorités, onglet 5, par. 24
10:25	Référence : au cahier d'autorités, onglet 6, par. 39, 43
10:27	Référence : au cahier d'autorités, onglet 7, par. 11, 12
10:30	Représentation de Me L'Abbé
10:31	Me L'Abbé tente de remettre au Tribunal la <u>défense de la défenderesse Le Groupe Jean-Coutu (PJC) et demande reconventionnelle ré-ré-amendée</u> dans le dossier de Michel Quesnel c. Le Groupe Jean-Coutu
10:34	Objection de Me Martineau si cela implique de mettre en preuve cette défense pour en tirer un argument qui devrait influencer la décision du Tribunal
10:35	Échanges entre le Tribunal et Me L'Abbé
10:36	Référence : à la pièce GJC-6
10:36	Référence : à la défense de la défenderesse, Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. et demande reconventionnelle, par. 206
10:37	Question du Tribunal
10:38	Me L'Abbé n'insiste pas pour produire la défense et demande reconventionnelle ré-ré-amendée
10:39	Réplique de Me Martineau
10:40	Question du Tribunal
10:43	Question du Tribunal
10:46	Commentaire du Tribunal
10:48	Le Tribunal s'adresse aux procureurs
10:50	SUSPENSION DE L'AUDIENCE
12:19	REPRISE DE L'AUDIENCE

CANADA PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE COUR SUPÉRIEURE PROVINCE DE QUÉBEC Recours collectifs Chambre civile DISTRICT DE MONTRÉAL Référée Salle de prévue Date 500-06-000802-161 15.08 Le 8 décembre 2016 L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S. JT1698 12:19 Me Woods s'adresse au Tribunal 12:21 Le Tribunal s'adresse aux procureurs 12:23 Réserve le 19 décembre 2016 pour une gestion et autres enjeux en lien avec l'audition de la demande en déclaration d'inhabilité advenant que les parties n'arrivent pas à s'entendre relativement à la communication des pièces Réserve le 11 janvier 2017 pour l'audition des éléments contestés en vue de l'audition de la demande en 12:23 déclaration d'inhabilité, mais les procureurs confirmeront le 19 décembre 2016 si la date est toujours requise 12:25 **FIN DE L'AUDIENCE** Maryse Benjamin g.a.c.s.